

RAPPORT ANNUEL 2008



TSM COMPAGNIE D'ASSURANCES | RAPPORT ANNUEL 2008

CONSEIL D'ADMINISTRATION

LUCIEN TISSOT | PRÉSIDENT | LA CHAUX-DE-FONDS
ISABELLE DURAFOURG | LA CONVERSION
NATHALIE TISSOT | LA CHAUX-DE-FONDS
BLAISE GROSJEAN | GENÈVE
DOMINIQUE GUENAT | LE NOIRMONT
HANS-PETER LAUBSCHER | TÄUFFELEN
PAUL-ANDRÉ SANGLARD | PORRENTROY

DIRECTION

EDOUARD FRAGNIÈRE | DIRECTEUR
PATRICK MATTENBERGER | RESPONSABLE FINANCES
PHILIPPE GOZEL | SOUS-DIRECTEUR | RESPONSABLE OPÉRATIONS *TRANSPORTS*
RÉGINALD ASPINALL | SOUS-DIRECTEUR | RESPONSABLE *RISQUES SPÉCIAUX ET CAUTIONNEMENTS*
COLETTE SCHÄRER | ASSISTANTE DE DIRECTION

ENCADREMENT

MARKUS HÜRLIMANN | FONDÉ DE POUVOIR | RESPONSABLE ZBU *TRANSPORTS*
ROLF KÄPPELI | FONDÉ DE POUVOIR | RESPONSABLE *MARINE DIVISION* | LAUSANNE
MICHEL MICSIZ | FONDÉ DE POUVOIR | *RISQUES SPÉCIAUX ET CAUTIONNEMENTS* | SUISSE ROMANDE
NADÈGE AEBISCHER | RESPONSABLE COMPTABILITÉ
NICOLE BOURQUARD | RESPONSABLE ADMINISTRATIVE SOUSCRIPTION *TRANSPORTS* | SIÈGE
MARIA-BÉLEN CAMBEIRO | RESPONSABLE SINISTRES
STEFANO FENINI | ASSISTANT ZBU *TRANSPORTS*
ROMAIN JORAY | RESPONSABLE INFORMATIQUE | CHEF DE PROJETS
HENRIETTE MISCHLER | RESPONSABLE COLLABORATION EXTERNE

DÉLÉGATIONS *TRANSPORTS*

MADELEINE BOSS | BÂLE | DÉLÉGUÉE RÉGIONALE
DIDIER MAGNIN | LA CHAUX-DE-FONDS | DÉLÉGUÉ RÉGIONAL
FRÉDÉRIC MOREL | BIEL-BIENNE | DÉLÉGUÉ RÉGIONAL
ERIC PACHOUD | LAUSANNE | DÉLÉGUÉ RÉGIONAL
ROBERT STEFFEN | ZÜRICH | DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

ORGANE DE RÉVISION

PRICEWATERHOUSECOOPERS SA | LAUSANNE

SOMMAIRE

SITUATION GÉNÉRALE	7
PRIMES SINISTRES	9
FRAIS D'ACQUISITION ET DE GESTION REVENUS DES CAPITALS	11
RÉSULTAT	12
COMPTE D'EXPLOITATION	13
BILAN AU 31 DÉCEMBRE	14
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2008	15
RAPPORT DE RÉVISION	16
MOT DE LA DIRECTION	17

SITUATION GÉNÉRALE

L'année 2008 a été marquée par une phase de contraction importante et sévère de l'économie. La crise du marché hypothécaire qui s'était fait jour sur le marché américain en 2007 s'est transformée en crise économique: les organismes bancaires ont été fortement ébranlés, entraînant la chute des marchés financiers. En été 2008, certains parlaient encore d'un simple essoufflement. Quelques semaines plus tard, d'aucuns ont osé le terme de «séisme» pour définir les événements de l'automne 2008.

L'économie helvétique, bien que fortement dépendante de la bonne marche mondiale, s'est bien tenue durant le premier semestre, puis a montré une bonne résistance aux turbulences du marché. Dès le quatrième trimestre, les exportations ont néanmoins marqué le pas selon les secteurs, une tendance que l'appréciation du franc suisse, notamment face à l'euro, n'a fait qu'amplifier.

Les trois secteurs exportateurs, dont les entreprises sont les clients traditionnels de TSM, ont vécu un ralentissement:

- **l'horlogerie** et le secteur des **machines** ont connu un recul des entrées de commandes, plus ou moins marqué selon le positionnement sur le marché et selon les entreprises, ainsi qu'un fléchissement de la production;
- le **commerce de gros**, quant à lui, a observé un essoufflement, même si le secteur a confirmé sa solidité et son importance pour l'économie suisse.

Dans ce contexte fortement troublé, TSM a bien résisté. Il est vrai que la compagnie d'assurances ne ressent les mouvements de son environnement économique qu'avec un décalage de plusieurs mois. Pour des raisons techniques de décomptes de primes, la baisse éventuelle de ses affaires ne sera réellement ressentie que courant 2009.

Si l'économie a été portée grâce à un secteur horloger encore vaillant – dont la compagnie compte nombre de clients –, TSM a pu compenser le fléchissement de l'encaissement de primes dans le difficile domaine des matières premières, sous l'effet conjugué de la baisse des volumes traités et de la chute des prix durant le second semestre.

Indépendamment du retrait de TSM du secteur des cautionnements de loyers privés, la compagnie n'a pas subi d'effets trop marqués de la crise. Profitant de l'élan d'un excellent premier semestre, elle a même enregistré une augmentation de l'encaissement des primes provenant de ses branches transports et risques spéciaux.

C'est donc un message de confiance que TSM souhaite exprimer, parce qu'elle a toujours privilégié une stratégie de développement prévoyant et durable, et une politique de prudence et d'anticipation judicieuse. La compagnie d'assurances garde le cap et reste concentrée sur le cœur de ses activités déployées au service des entreprises.

PRIMES

A la suite du retrait du domaine du cautionnement des loyers de privés, TSM a connu en 2008 un net recul, attendu, de 13 % de ses encaissements de primes, qui atteignent CHF 28,900 millions (CHF 33,194 millions en 2007).

Le partenaire avec lequel TSM traitait l'assurance cautionnement de loyers a vécu une progression de ses affaires telle que, si TSM avait dû poursuivre dans ce domaine, le cautionnement loyers aurait représenté presque la moitié de l'encaissement total de ses primes et serait devenu sa première branche d'activités.

Or sa volonté est, aujourd'hui comme hier, de demeurer l'assureur des entreprises. La compagnie d'assurances conserve donc le cautionnement dans le secteur de la construction et les cautionnements douaniers. Mais le retrait du cautionnement loyers de masse a eu pour

conséquence, comme évoqué en préambule, une baisse des primes de 13 %.

Cela n'a pas empêché TSM d'enregistrer, en ce qui concerne le cœur de ses activités, une progression réjouissante des encaissements de primes de:

- 5% dans le domaine des transports;
- 10% dans le secteur des risques spéciaux.

A cet égard, l'exercice 2008 peut être considéré comme très satisfaisant.

TSM plus fortement exposée que ses réassureurs

SINISTRES

Avec un total de CHF 9,307 millions d'indemnités versées (CHF 13,280 millions en 2007), la charge des sinistres est moins lourde que l'année dernière. Néanmoins, après déduction de la part des sinistres à charge des réassureurs, le compte propre se péjore par rapport à 2007.

De nombreux sinistres de moyenne importance, c'est-à-dire ne touchant que peu notre protection de réassurance, ont dû être enregistrés. Cela signifie que TSM a supporté seule la majorité de la sinistralité 2008.

A titre d'exemples, voici quelques événements payés en 2008:

- une manche de la Coupe du monde de ski a dû être annulée (préjudice de CHF 680 000);
- un bateau transportant 2000 tonnes d'acier a coulé en mer d'Azov (préjudice de CHF 250 000);
- des métaux précieux ont été perdus au cours de deux transports aériens, le premier à destination de l'Espagne, le second à destination de Beyrouth (préjudice de CHF 290 000);
- sept colis de montres à destination du Mexique ont fait l'objet d'un vol à main armée lors du transport entre la douane et l'adresse du client (préjudice de CHF 120 000);
- un incendie est survenu la veille de l'ouverture de l'exposition BEA à Berne (préjudice de CHF 80 000).

Frais de gestion stables
Taux de chargement à la baisse

FRAIS D'ACQUISITION ET DE GESTION

Corollaire du retrait de TSM du domaine des cautionnements de loyers privés, les frais d'acquisition baissent de 25%, alors que les frais de gestion demeurent stables. Le taux de chargement passe ainsi de 40,6% en 2007 à 35,9% en 2008.

Politique prudente de TSM, pertes financières évitées

REVENUS DES CAPITAUX

Compte tenu des interrogations sur la solvabilité des établissements bancaires, le comité de placement de TSM, anticipant un risque de contrepartie, a pris la décision d'investir son excédent de liquidités dans des fonds obligataires.

Dans le contexte de cataclysme qui a frappé les marchés financiers, TSM n'a pu dégager de résultat financier substantiel (CHF 90 000). Sa politique prudente menée

depuis de nombreuses années a toutefois permis d'éviter de devoir inscrire des pertes financières en 2008.

Au 31 décembre 2008, la structure des placements se présentait ainsi:

Obligations et lettres de gage	CHF	22 336 351	46.21 %
Actions, parts de fonds de placement et hedge funds	CHF	10 498 504	21.72 %
Prêts hypothécaires	CHF	3 274 544	6.77 %
Immeubles	CHF	1 541 000	3.19 %
Liquidités et dépôts à terme	CHF	10 689 621	22.11 %
Total	CHF	48 340 020	100.00 %

Notre stratégie d'évaluation au bilan privilégie toujours la prudence. A fin 2008, la valeur boursière des obligations et lettres de gage s'élevait à CHF 25 millions et celle des

actions, des parts de fonds de placement et des hedge funds à CHF 12,4 millions.

Bénéfice technique positif
Bénéfice net en baisse
L'ensemble des garanties s'élève à CHF 47,4 millions

RÉSULTAT

Malgré un décembre noir en matière de sinistres induisant une forte sinistralité sur l'ensemble de l'année, TSM a tout de même enregistré un bénéfice technique de CHF 220 562 (CHF 509 938 en 2007).

Compte tenu du très faible produit des placements, le bénéfice net après amortissements et impôts atteint cette année CHF 176 733 contre CHF 1 062 994 en 2007.

PROPOSITION DE RÉPARTITION DE BÉNÉFICE

Le bénéfice disponible se présente comme suit:

Benéfice net de l'exercice	CHF	176 733
Benéfice reporté	CHF	118 550
Benéfice au bilan	CHF	295 283

Lors de sa séance du 12 mars 2009, le Conseil d'administration a décidé de proposer la répartition du bénéfice de la manière suivante:

Attribution à la Réserve libre	CHF	0
Report au nouvel exercice	CHF	295 283
Benéfice au bilan	CHF	295 283

Au 31 décembre 2008, les réserves techniques d'assurance s'élèvent à CHF 28,590 millions, représentant plus de 145% des primes acquises en compte propre. Avant la répartition

de bénéfice proposée, les fonds propres s'élèvent à CHF 18,795 millions. L'ensemble des garanties totalise maintenant CHF 47,4 millions.

COMPTE D'EXPLOITATION

(pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre)

	2008			2007		
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Primes émises – brut	28 900 648			33 194 514		
Variation report de primes – brut	- 655 000			940 000		
Primes acquises brut		28 245 648			34 134 514	
Primes cédées aux réassureurs	-9 359 086			-11 492 472		
Variation report de primes – part des réassureurs	755 000			2 680 000		
Primes de réassurances		-8 604 086			-14 172 472	
Primes acquises pour compte propre			19 641 562			19 962 042
Sinistres payés – brut	9 307 609			13 280 022		
Variation réserves de sinistres – brut	2 802 119			511 651		
Charge de sinistre – brut		12 109 728			13 791 673	
Sinistres cédés aux réassureurs	-2 144 049			-3 853 646		
Variation réserves de sinistres – part des réassureurs	-87 119			-1 046 651		
Charge de sinistre – part des réassureurs		-2 231 168			-4 900 297	
Charge de sinistre pour compte propre			-9 878 560			-8 891 376
Courtage et frais généraux bruts		10 381 897			13 482 500	
Part des réassureurs		-839 457			-721 772	
Frais pour compte propre			-9 542 440			-12 760 727
Variation des autres provisions techniques			-			2 200 000
Résultat technique			220 562			509 938
Produit des placements			88 009			1 088 640
Amortissements			-81 050			-152 440
Bénéfice avant impôts			227 521			1 446 138
Impôts			-50 788			-383 146
Bénéfice net			176 733			1 062 994

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

(avant répartition)

	2008		2007	
	CHF	CHF	CHF	CHF
ACTIF				
Espèces en caisse et chèques postaux		597 545		219 347
Avoirs en banque et dépôts à terme		10 092 076		23 032 045
Avoirs auprès de preneurs d'assurance		3 230 207		2 029 408
Avoirs auprès de compagnies d'assurances et de réassurances		303 287		131 262
Obligations et lettres de gage		22 336 351		9 764 570
Actions et parts de fonds de placement		10 498 504		13 436 660
Titres de gages immobiliers		3 274 544		2 538 465
Immeubles		1 541 000		1 541 000
Autres actifs		660 272		633 282
Total actif		52 533 786		53 326 039
PASSIF				
Engagements auprès de compagnies d'assurances et de réassurances		2 957 487		2 240 964
Provisions pour report de primes				
- brut	11 565 000		10 910 000	
- part des réassureurs	-2 465 000	9 100 000	-1 710 000	9 200 000
Provisions pour sinistres à régler				
- brut	19 657 650		16 855 531	
- part des réassureurs	-3 712 650	15 945 000	-3 625 531	13 230 000
Autres provisions techniques		3 545 000		3 545 000
Autres passifs		2 191 016		6 491 525
Fonds étrangers		33 738 503		34 707 489
Capital de garantie		8 000 000		8 000 000
Réserve légale		4 000 000		4 000 000
Réserve libre		6 500 000		5 500 000
Profits et pertes		295 283		1 118 550
Fonds propres		18 795 283		18 618 550
Total passif		52 533 786		53 326 039

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2008

	2008 CHF	2007 CHF
VALEUR D'ASSURANCE INCENDIE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Immeuble d'exploitation (<i>valeur à neuf</i>)	2 400 000	2 400 000
Immeuble de placement (<i>valeur de base + supplément 75%</i>)	404 342	404 342
Mobilier, machines et installations (<i>valeur à neuf</i>)	2 275 000	2 275 000
Restriction de propriété pour propres engagements	pour mémoire	pour mémoire
Les salaires, charges sociales et frais de personnel compris sous la ligne «Courtages et frais généraux bruts» se sont élevés à:	4 547 268	4 546 821

Titres déposés au Crédit Suisse, Neuchâtel, à UBS SA, Lausanne, à la Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne et à la Banque Piguet & Cie, Yverdon-les-Bains et prêts hypothécaires affectés à la "fortune liée" conformément aux prescriptions de la Loi sur l'assurance dommages (LAD) et aux directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

EVALUATION DU RISQUE

La société a procédé à une évaluation des risques financiers qui a mis en évidence les risques principaux auxquels elle doit faire face ainsi que les mesures que la société a mis

en place pour réduire ces risques. Cette analyse de risque sera revue par le Conseil d'administration au moins une fois par an.

RAPPORT DE RÉVISION



PricewaterhouseCoopers SA
Avenue C.-F. Ramuz 45
Case postale 1172
1001 Lausanne
Téléphone +41 58 792 81 00
Fax +41 58 792 81 10
www.pwc.ch

Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale des sociétaires de
TSM, Compagnie d'Assurances
La Chaux-de-Fonds

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels (page 13 à 15) de
TSM, Compagnie d'Assurances comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe pour
l'exercice arrêté au 31 décembre 2008.

Responsabilité de l'Administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales
et aux statuts, incombe à l'Administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en
place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des
comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci
résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, l'Administration est responsable du choix et de
l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables
adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes
annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit
suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance
raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants
concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des
procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les
comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes
ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle
interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées
aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un
audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées,
du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la
présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants
recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008 sont
conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur
la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 906 CO en relation avec l'art. 728 CO
et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit
suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la
présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions de l'Administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi de l'excédent actif est conforme à la
loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Enrico Strozzi
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Lausanne, le 27 mars 2009

MOT DE LA DIRECTION

En ces temps marqués par l'instabilité et la volatilité des événements, TSM n'enregistre pas, fort heureusement, de pertes financières. Son statut de société coopérative comme sa politique empreinte de prudence depuis de nombreuses années lui évitent des déconvenues. Profitant de l'embellie générale qu'a connue l'économie tant nationale que mondiale depuis 2003, TSM a thésaurisé pour améliorer ses réserves. Elle n'a jamais perdu de vue qu'une période de beau temps était généralement suivie d'un vent froid et de turbulences. Aujourd'hui, elle peut se féliciter de cette politique prévoyante en matière financière, qui lui permet de bien résister aux secousses et aux perturbations intenses du monde financier et économique. C'est d'ailleurs le rôle d'une compagnie d'assurances d'agir ainsi et d'anticiper les événements.

Nous tenons à remercier tout particulièrement le Conseil d'administration qui a toujours favorisé une attitude sage et voulu une politique faite de prudence, qui place aujourd'hui TSM, mieux que d'autres, à l'abri de forts besoins d'amortissement.

TSM Compagnie d'Assurances, en modifiant sa raison sociale l'année dernière, avait souhaité marquer sa volonté d'asseoir sa réputation d'assureur spécialisé capable de répondre aux divers besoins des entreprises, et de ne plus être seulement reconnue comme un assureur exclusivement «transports». Aujourd'hui, TSM se retire du cautionnement des loyers privés et poursuit dans la voie qui lui est traditionnelle, celle d'œuvrer au service des entrepreneurs.

Atteint par la limite d'âge fixée par les statuts, Jean-Pierre Moesch a quitté le Conseil d'administration durant l'exercice écoulé. Nous le remercions chaleureusement de son engagement tout au long de ces quatorze dernières années.

Nous tenons également à remercier nos clients de la qualité des relations que nous pouvons entretenir avec eux, nos partenaires intermédiaires de la confiance qu'ils témoignent à notre compagnie et, enfin, nos collaboratrices et nos collaborateurs, que la créativité et le professionnalisme ne quittent à aucun instant.

TSM COMPAGNIE D'ASSURANCES | DIRECTION

Edouard Fragnière

SIÈGE

TSM COMPAGNIE D'ASSURANCES	41, rue Jaquet-Droz · Case postale CH – 2301 La Chaux-de-Fonds	Tél	+41 (0)32 911 12 12
		Fax	+41 (0)32 911 12 20

DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

TSM COMPAGNIE D'ASSURANCES	Missionsstrasse 52 · Case postale CH – 4012 Bâle	Tél	+41 (0)61 381 82 83
		Fax	+41 (0)61 381 82 40

TSM COMPAGNIE D'ASSURANCES	6, rue de l'Argent · Case postale CH – 2501 Biel-Bienne	Tél	+41 (0)32 322 53 05
		Fax	+41 (0)32 322 36 39

TSM COMPAGNIE D'ASSURANCES	29, rue Beau-Séjour · Case postale CH – 1001 Lausanne	Tél	+41 (0)21 321 42 70
		Fax	+41 (0)21 321 42 79

TSM COMPAGNIE D'ASSURANCES	Birmensdorferstrasse 55 · Case postale CH – 8036 Zurich	Tél	+41 (0)44 457 20 30
		Fax	+41 (0)44 457 20 35

www.tsm.net